

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,
M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET,
M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**4 - TRANSPORT URBAIN – MISE EN PLACE D'UN TARIF REDUIT POUR LA
LOCATION LONGUE DUREE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Mme Maylis DEL PIANTA expose que, par délibération en date du 24 septembre 2019, le Conseil municipal a fixé les tarifs applicables à la location longue durée de vélos à assistance électrique, location mise en place dans le cadre de la politique de développement de la mobilité propre menée par la Ville.

Afin d'ouvrir la pratique de ce mode de déplacement à un large public, il apparaît opportun de proposer un tarif réduit aux personnes suivantes :

- les allocataires du RSA,
- les demandeurs d'emploi,
- les personnes en situation de handicap,
- les étudiants.

Aussi, il est proposé d'arrêter les tarifs suivants :

| | VAE en location longue durée | | |
|--------------|------------------------------|--------|-------|
| Durée | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Tarif normal | 70 € | 120 € | 200 € |
| Tarif réduit | 35 € | 60 € | 100 € |

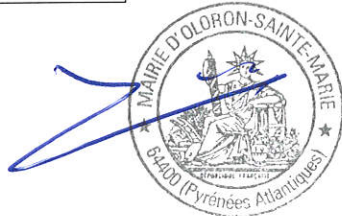
Il est précisé que les tarifs fixés pour ces locations de VAE s'entendent TTC, et que le dépôt d'une caution ne s'applique que pour la location de courte durée.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **EMET** un avis sur ce rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 16 décembre 2019.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 23/12/2019



Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 20/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 20/12/2019